



Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 janvier 2011

L'assemblée générale annuelle clôturant l'exercice 2010 s'est tenue le jeudi 13 Janvier 2011 dans le Cher au domaine de La Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon.

Notre directeur, M. Perret, a été invité et est venu accompagné de M. De Maistre, SDSO ainsi que M. Jacob, chef du GMA.



Le SAPNSC souhaite la bienvenue aux délégués présents, représentant les bases du GH. Etaient absents excusés les délégués des bases du Havre et de Lorient.

DELEGUES PRESENTS

AJACCIO	Yves	LATUSZEWSKI
ANNECY	Didier	MORTIER
BASTIA	Christophe	POILLOT
BESANÇON	Eric	IDATTE
BORDEAUX	Jacques	MARSAA
CANNES	Gilles	LOSSOUARN
CLERMONT	Frédéric	VIRELLO
GRANVILLE / LE HAVRE	Sébastien	ROUGET
GRENOBLE	Alain	FRANJOU
GUADELOUPE	Jean-Marc	BATY
LA ROCHELLE	Franck	BONDI
LILLE	Grégoire	RIMSKI
LYON	Alain	GUERARD
MARIGNANE	Bernard	CLAVE
MONTPELLIER	Michel	LAMARRE
PARIS	Manot	MAGAR
PAU	Géry	BOUCHART
PERPIGNAN	Patrick	SAVES
QUIMPER	François	HOAREAU
STRASBOURG	Claude	SCHAHL
NIMES	Jean-Pierre	SCHULLER
NIMES	Frédéric	BLYWEERT

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le Secrétaire Général Adjoint de la branche Mécanicien Opérateur de Bord, M. Bernard Clavé arrivait au terme de son mandat de six ans. Souhaitant se représenter et après appel de candidature infructueux, il a été réélu à l'unanimité.

A ce sujet, l'année prochaine une place de pilote est à renouveler. Aussi pensez à proposer au bureau votre éventuelle candidature avant le 31 décembre 2011. Nous rappelons que seuls les délégués peuvent proposer leur candidature et devront être présents à l'AG qui se tiendra le mercredi 11 janvier 2012 au même endroit.

BILAN FINANCIER PAR LE TRESORIER

Après présentation du bilan financier annuel, l'exercice 2010 est positif de 482,69€.
Le trésorier précise que la situation des comptes du SAPNSC au 31 décembre 2010 permet d'envisager l'avenir avec sérénité permettant l'appel sans souci aux cabinets d'avocats spécialisés en cas de nécessité.

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Le secrétaire général présente le bilan de l'année 2010 écoulée et expose les prochains objectifs pour 2011.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons revendiqué lors du dernier CTPS, la **revalorisation du coefficient de métier pour les M.O.B**, ainsi que **l'actualisation de la grille indiciaire** des personnels contractuels.

Dans l'intérêt de toutes et de tous, nous souhaitons et aurions apprécié d'avoir une entente constructive avec nos collègues du SNPAC.

COTISATIONS 2012

Le montant de la cotisation 2012 reste inchangé à 110€.

ELECTIONS DU 10 FEVRIER 2011

A l'issue de cette consultation, des représentants seront élus pour trois ans (CCP, CTPL et CTPS). Tous les bulletins se ressemblent ; prenez une attention toute particulière lors de leur insertion dans les enveloppes qui leur sont associées car on trouve de nombreux suffrages invalidés par oubli de signature ou inversion de bulletin entre les différents scrutins.

A cette occasion nous vous invitons à consulter notre profession de foi, remise par vos délégués.

Arrivée à 11h30 de M. De Maistre et de M. Jacob.

Points abordés par le SDSO, M. De Maistre :

- Maintien de nos performances au regard de la petite taille de notre entité.
- Valoriser et mémoriser notre savoir faire (Haïti, le Var Xynthia etc..) en favorisant les contacts auprès de tous les médias.
- Mise en place confirmée d'un détachement hélico gendarmerie à Valence.
- Outre-mer, tout n'est pas encore arbitré (Le Lamentin, difficultés avec les douaniers).

Points abordés par M. Jacob, chef du GMA :

- Nous devons être très attentifs aux équilibres budgétaires, poursuite et confirmation de la RGPP2 et ses restrictions.
- Affirmation de la mutualisation des partenaires, poursuite de l'expérimentation de l'USSH sur les bases de Lyon et Montpellier.
- Maintien du MCO malgré les diminutions budgétaires qui toucheront essentiellement les dépenses immobilières.

AFFAIRES EN COURS

- **Modification du régime indiciaire des contractuels** : présentée lors du CTPS, cette demande a retenu l'attention du directeur qui transmettra un courrier au DRH du ministère sous forme d'échéancier. M. Perret s'engage à soutenir cette requête.
- **RC d'avant 1994** : la DSC ne pouvant prendre sur ses crédits les sommes considérables qu'ils représentent, elle a transmis au budget le dossier. Cela amènera leur règlement par des procédures individuelles. Il est rappelé que pour les personnels en activité ces RC sont reconnus par la direction et donc ajoutés individuellement.
- **FIM après 2005** : nous avons réitéré notre demande de voir officialisée cette dernière période ; elle aurait dû être signée par la SDAL, le chef du GMA a pris en compte cette requête.
- **ISS** : accord de notre direction pour gommer cette inégalité avec la BASC, une lettre d'intention a été élaborée par le BRH. Notre directeur a bien confirmé que toute avancée sociale était assujettie comme toujours à une contrepartie.
- **Dossier instructeur** : la direction confirme que contrairement à certaines rumeurs, son courrier du 19 avril 2010 est la seule proposition en vigueur et précise bien que l'ensemble des mesures est indissociable pour les 2 catégories de personnel.
- **Coefficient de métier des MOB** : évoqué lors du dernier CTPL, il sera mis à l'ordre du jour du prochain CTP.

- **RGPP2** : contrairement à la RGPP1 qui nous avait épargné, la DSC va subir une réelle diminution des effectifs (réorganisation des ESOL) avec la suppression de 69 postes d'ici 2013. Nous perdrons également 10 % de notre budget.
- **Bases** : maintien du Luc en l'état actuel ; même s'il existe une forte demande des autorités locales de Seine et Marne, toute nouvelle implantation est dépendante de l'acquisition de nouveaux appareils.
- **Emploi des hélicoptères** : un protocole a été signé avec la DGPN pour les missions de police avec le RAID, le GIPN, le déminage, les CRS et l'anti terrorisme.
- **Améliorations de nos machines** : la réduction de la dérive gauche en plus des essais d'ECD fera l'objet de vols au CEV avec des équipages du GH, sachant que de faibles gains seraient attendus de cet aménagement.
- **Accidents** : le rapport du BEAD sera présenté aux chefs de base puis aux familles à Nîmes le 21 de ce mois.
- **Repas de service** : débattu lors du récent CTPL en novembre, faisant suite à notre demande, M. Sighi vient de nous confirmer ne pas avoir encore trouvé les textes afférents, mais il poursuit cette requête auprès des services de l'Etat.

QUESTIONS ET REFLEXIONS DIVERSES REÇUES DES BASES :

Comme les années précédentes, nous avons consacré la fin de la journée et une partie de la nuit (1h30 du matin) pour répondre aux questions collationnées par nos délégués. Aussi, chacun sur sa base vous communiquera les réponses que nous avons pu apporter.

CONCLUSIONS

L'opérationnel sera préservé bien que nous subissons et aurons à vivre une phase budgétaire difficile jusqu'en 2013.

Fort heureusement le savoir faire quotidien et les compétences du GH ont été reconnus et démontrés lors des évènements majeurs de l'année écoulée.

Dans cette conjoncture, le SAPNSC syndicat **totalemment indépendant**, poursuivra l'action entreprise depuis 20 ans : la défense des intérêts professionnels, moraux et sociaux des personnels navigants du Groupement d'Hélicoptères de la Sécurité Civile.

Grâce à l'action de nos délégués et à la confiance de toutes et tous, malgré l'éclatement de ses entités, comme cette assemblée générale l'a encore démontré, unis derrière le SAPNSC nous continuerons à assurer la pérennité du GH en ces temps difficiles.

Pour le bureau d u SAPNSC :

Le Secrétaire Général

Xavier ROY



Le Secrétaire

Gilles LOSSOUARN.

